

Cour d'Appel d'Amiens

Tribunal de Grande Instance de Beauvais

Jugement du : 30/12/2013

Chambre correctionnelle 3

N° minute : 1955

N° parquet : 13275000129

EXTRAIT des minutes du Secrétariat-Général
du Tribunal de Grande Instance de BEAUVAIS (Oise)

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Beauvais le TRENTE
DÉCEMBRE DEUX MILLE TREIZE,

Composé de :

Madame SIMON Cécile, président,
Madame DELALLE Chloé, assesseur,
Madame DUGRE-BAISSUS Marie, assesseur,

Assistées de Monsieur CHARRET Franck, greffier,

en présence de Monsieur VICENTINI Jean-Philippe, procureur de la République,

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

Prévenue

Nom : I

né le 1'

de N

Nationalité : ()

Situation familiale : célibataire

Situation professionnelle : en formation

Antécédents judiciaires : jamais condamnée

demeurant : 1

Situation pénale : libre

comparante assistée de Maître LEDRU Arnaud avocat au barreau de BEAUVAIS,

Prévenu des chefs de :

TENTATIVE DE REMISE OU SORTIE IRREGULIERE DE CORRESPONDANCE,
SOMME D'ARGENT OU OBJET DE DETENU faits commis le 17 août 2013 à

Attendu qu'il ressort des éléments du dossier et des débats qu'il convient de relaxer
des fins de la poursuite ' au bénéfice du doute ;

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et
contradictoirement à l'égard de J

Dit n'y avoir lieu à supplément d'information ;

Relaxe des fins de la poursuite ;

Et le présent jugement ayant été signé par la présidente et le greffier.

LE GREFFIER

LA PRESIDENTE

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Greffier.